



Saint-Paul
d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 642-2020

Règlement numéro 642-2020 modifiant le règlement 615-2018 sur les permis et certificats

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford:

QUE lors de la séance régulière tenue le mardi 7 juillet 2020, le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford a procédé à l'adoption du règlement n° 642-2020;

QUE le règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford situé au 926, rue Principale Est, à Saint-Paul-d'Abbotsford, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Paul-d'Abbotsford, ce neuvième jour du mois de juillet 2020.

Le directeur général,

Jean-Raphaël Cloutier